

042-214201931-20231205-2023D619-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023 Affichage : 22/12/2023

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY Département de la Loire

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 décembre 2023

15 14	Le cinq décembre deux Mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
13	Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier,
13	BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER
	Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne
	Absents excusés : GAY Arlette
	Secrétaire de séance élu : RIVOLLIER Nicole
	14 13

N° 2023D619	DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT A	U	
	TITRE DE L'ENVELOPPE « AMENDES DE POLICE »		

Monsieur le Maire présente au Conseil un projet d'investissement pouvant faire l'objet d'une demande d'aide auprès du Département, au titre de l'enveloppe « amendes de police ».

Dans le cadre de la requalification des rues de la Quintaine – Saint Roch, Saint-Pierre, Liseurs et Canuts, plusieurs lots de travaux vont être réalisés.

En 2024, la Rue Saint-Pierre sera réhabilitée.

L'enveloppe « amendes de police » portera sur la réalisation d'aménagement de sécurité (trottoirs, plateau traversant, cheminement piétonnier...) pour un coût global de 106.362€ HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les projets d'investissements présentés ci-dessus

DECIDE de solliciter une subvention, au taux maximum, auprès du Département au titre de l'enveloppe « amendes de police ».

AUTORISE Monsieur le Maire à suivre ce dossier et à signer toutes pièces s'y rapportant.

La Secrétaire de Séance Nicole RIVOLLIER ROZIER EN DONZY, le 20/12/2023 Signé : le Maire, Didier BERNE

Signe : le Maire, Didier BERNE